

Une Epidémie à Peillonnex en 1896

Une épidémie de l'origine contagieuse début mars, avait entraîné la fermeture des écoles fin juillet. Des mesures draconiennes semblent avoir été prises pour permettre leur réouverture.

A la lecture des moyens utilisés pour juguler l'épidémie, on peut juger des ressources de l'époque face à un tel événement et voir le progrès réalisé jusqu'à nos jours dans le traitement d'un problème de ce genre.

Bonneville, 1^{er} août 96

Monsieur le Sous-Préfet

En réponse à votre lettre du 27 juillet par laquelle vous me demandez de vous faire connaître s'il y a lieu de faire rouvrir les écoles communales de Peillonnex, j'ai l'honneur de vous informer que je me suis transporté hier 31 juillet dans cette commune et que j'ai pu constater qu'aucun cas d'angine contagieuse n'a été observé depuis les premiers jours de juillet.

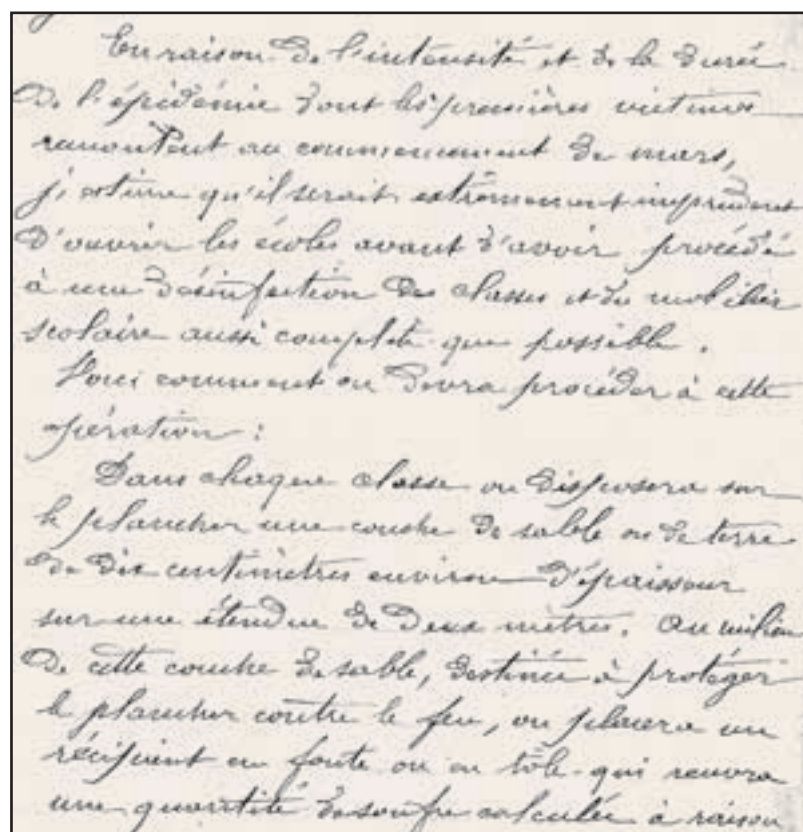
En raison de l'intensité et de la durée de l'épidémie dont les premières victimes remontent au commencement de mars, j'estime qu'il serait extrêmement imprudent d'ouvrir les écoles avant d'avoir procédé à une désinfection des classes et du mobilier scolaire aussi complète que possible.

Voici comment on devra procéder à cette opération :

Dans chaque classe, on disposera sur le plancher une couche de sable ou de terre de 10 centimètres environ d'épaisseur sur une étendue de deux mètres. Au milieu de cette couche de sable destinée à protéger le plancher contre le feu, on placera un récipient en fonte ou en tôle qui recevra une quantité de soufre calculé à raison de 30 grammes par mètre cube à désinfecter, soit trois kilos pour une salle de 100 mètres cube. Après avoir fermé très hermétiquement les fenêtres et collé dans les jointures des bandes de papiers, le soufre sera allumé, la porte fermée hermétiquement comme les fenêtres et la salle restera plongée dans les vapeurs d'acide sulfureux pendant 24 heures. Tout le mobilier scolaire et tous les objets familiers aux enfants devront être disposés dans la salle avant l'opération pour participer à la désinfection.

Au bout de 24 heures, on ouvrira les portes et les fenêtres et il sera procédé au blanchiment des murs à la chaux puis au lavage à la potasse des bancs, des tables, du plancher et de toutes les boiseries.

Cette opération est peu coûteuse et constitue le mode de désinfection le plus sûr et le plus économique.



En raison de l'intensité et de la durée de l'épidémie dont les premières victimes remontent au commencement de mars, j'estime qu'il serait extrêmement imprudent d'ouvrir les écoles avant d'avoir procédé à une désinfection des classes et du mobilier scolaire aussi complète que possible. Voici comment on devra procéder à cette opération : Dans chaque classe on disposera sur le plancher une couche de sable ou de terre de dix centimètres environ d'épaisseur sur une étendue de deux mètres. Au milieu de cette couche de sable, destinée à protéger le plancher contre le feu, on placera un récipient en fonte ou en tôle qui recevra une quantité de soufre calculé à raison

J'ai fait à ce sujet mes recommandations à M. l'instituteur et à Mme l'institutrice qui devront procéder à l'opération et je suis certain de leur concours éclairé et dévoué. Mais il est indispensable que l'un et l'autre trouvent auprès de la municipalité un appui efficace et un crédit suffisant.

Cette dernière devra comprendre que les mesures d'hygiène qui lui sont imposées sont d'un intérêt général et que pour assurer la santé des enfants, les sacrifices qui lui sont demandés sont bien légers en comparaison du but atteint.

Je vous prie M. le Sous-Préfet de vouloir bien transmettre ses prescriptions à qui de droit et d'insister pour qu'elles soient exécutées aussi scrupuleusement que possible.

Veillez agréer etc.

Signé : D. Gallay

François Chambet